



Accuser de vol dans un magasin de chaussure

Par **lilirose69100**, le **22/01/2010** à **19:56**

Bonjour, rnAujour hui j'ai té faire les soldes au hall des chaussures, et j'ai essayé plusieurs bottes de prix différents. Je finis dc par en choisir une et je vais en caisse pr la régler. La caissière prend dc mes bottes et applique la réduction de 50%. Je lui fais dc un chèque de 22 euros. rnrnEn sortant du magasin le vigile m'interpelle pr vérifier mes bottes. Je lui confie dc mon sac et me dit " Tu as tenté de voler des bottes plus cher que ce que tu as payé en changeant les bottes de boites" et me demande de le suivre. rnrnJ'ai eu alors donc le réflexe de lui dire3 un voleur c'est celui qui prend un article et sors du magasins sans le régler, chose que je n'ai pas fais. Je lui explique que j'ai essayé plusieurs bottes ds le magasin chose qui est vérifiable sur sa vidéo surveillance et demande alors à la voir pr voir si effectivement j'ai tenté de "voler" ces bottes. Le vigil et responsable du magasin refuse en me disant qu'il pouvait pas la voir. rnJ'explique alors au responsable du magasin que par inadeventance jai intervertis ces bottes sans fait intentionnel et que je souhaite en régler la différence soit 44 euros au lieu de 22 euros. je devais donc faire un chèque en complément de 22 euros. rnrnLe vigile qui souhaitait m'impressionner me dit alors moi si j'étais patron du magasin je t en ferai payer le double. Je le regarde et lui dit quel est l'article du code pénal qui régit cette règle? Le responsable en parallèle me dit je vais vous demander une pièce d'identité pr noter vos coordonnées en cas de récidiviste et vous réglez le cout de la botte soit 89 euros. rnJe réponds alors au responsable en quel honneur je réglerai 88 euros la botte alors qu' elle en vaut 44 euros soldés. Je lui dis donc qui est le voleur moi ou vous? Il me fait non vous en réglerez que les 22 euros manquant. Je lui fait je préfère; rnrnMa question est la suivante peut on considérer comme un vol l'échange de deux paire de bottes à des coût différent par inadvertence, alors qu'en passant en caisse la caissière ne se rend pas compte de mon erreur et que je sortais du magasin en ayant réglé l'article? rnrnLe fait de me faire traiter de voleuse par deux agents alors que le fait intentionnel n'était pas présent m' a relativement énercé que

jai dis à la caissière que je ne souhaitait pas régler la différence et souhaitait le remboursement de 22 euros. Le responsable du magasin m'a donc menacé d'appeler la police,estimant que je navis rien fait de grave je lui ai di de lé apelérnrnQuels so

Par **frog**, le **22/01/2010** à **20:29**

[citation]je responsable du magasin m'a donc menacé d'appeler la police,estimant que je navis rien fait de grave je lui ai di de lé apelé[/citation]rnQuelle est la suite de l'histoire ? (Si possible, en toutes lettres, pour le plaisir de nos yeux).

Par **lilirose69100**, le **22/01/2010** à **20:36**

Jai finis par régler la différence car la chaussure me plaisait vraiment et sur demande de la caissière qui m' a dit que cela ne servirait à rien juste à crére d 'autre pb